

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence Sciences du langage

- Université Bordeaux Montaigne

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Langues, Littératures, Cultures et Civilisations

Établissement déposant : Université Bordeaux Montaigne

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence *Sciences du langage* entre dans le champ de formation *Langues, littératures, cultures et civilisations* (LLCC) de l'Université Bordeaux Montaigne. Elle vise la préparation des étudiants à la linguistique générale et française. Cette formation se positionne pleinement dans le champ LLCC, à la fois parce que l'approche linguistique est nécessaire à l'étude des langues et des textes et parce que les langues étrangères occupent une place importante dans le cursus de sciences du langage. Elle associe l'enseignement des grands domaines scientifiques traditionnels de la linguistique (morphologie, syntaxe, sémantique, phonologie, entre autres) ainsi que d'autres domaines des sciences humaines connexes tels la sociologie, la psychologie, l'anthropologie qui figurent sous forme d'options dans le cursus. Elle forme les étudiants aux sciences du langage, en leur proposant également un enseignement de langues (anglais spécifique aux sciences du langage, apprentissage obligatoire d'une langue étrangère ou régionale). Les objectifs professionnels qu'elle se donne sont l'éducation (professeur des écoles, professeur de français langue étrangère, éducateur spécialisé), l'orthophonie, les métiers de l'information et les concours (professorat des écoles notamment).

Avis du comité d'experts

Le cursus de la licence *Sciences du langage* établit progressivement sur les six semestres une formation orientée vers les domaines classiques de la linguistique, en incluant les domaines adjacents, issus d'une mutualisation avec d'autres formations (Lettres modernes pour le module littérature, LLCE (Langues, littératures et civilisations étrangères) pour les langues, notamment) ou de partenariats pédagogiques avec l'Université de Bordeaux pour la psychologie et la sociologie notamment. L'objectif est de fournir aux étudiants une formation en linguistique s'articulant autour des différents domaines qui composent les sciences humaines et sociales. Une attention particulière est portée à l'apprentissage des langues (mais aussi leur diversité, comme l'atteste l'étude de la comparaison entre l'arabe et le basque). L'apprentissage des technologies de l'information et de la communication (TIC) et pour l'enseignement (TICE) est rendu obligatoire à tous les niveaux de la licence.

Cette licence en *Sciences du langage* est unique en Aquitaine et trouve toute sa place dans un établissement qui se consacre à l'étude des humanités, des langues et de la communication. A l'appui de la formation des partenariats sont établis avec l'Université de Bordeaux (pour certaines options telles *Anthropologie* en L1). Une convention est en cours d'élaboration avec l'Ecole d'orthophonie afin d'harmoniser l'accueil des étudiants de l'Ecole qui viennent suivre des cours en licence de Sciences du langage. Par ailleurs, une option destinée à la préparation du professorat des écoles est en cours de création afin de limiter la concurrence avec les licences créées en Sciences de l'éducation, qui par le fait de la restructuration de l'établissement se trouve mettre en opposition Bordeaux Montaigne et l'Université de Bordeaux. La recherche est présente par le rattachement des enseignants-chercheurs (EC) à l'UMR CLLE ERSS (Unité Mixte de Recherche, Cognition, Langue, Langages, Ergonomie- Equipe de Recherche en Syntaxe et Sémantique) à laquelle appartiennent tous les EC, sauf un affilié à l'équipe d'accueil EA TELEM (CELLFA) (Textes, Littératures, Ecritures et Modèles - littérature et langues africaines). La maquette ne fait pas apparaître de préparation à la méthodologie de la recherche. Il n'y a pas de données dans le dossier sur le positionnement de la formation dans son territoire.

L'équipe pédagogique est composée de 41 enseignants et enseignants-chercheurs et de 19 intervenants extérieurs dont le dossier ne détaille pas le rôle dans la formation, en dehors d'une série de conférences qu'effectuent les professionnels sur leur métier (orthophoniste, spécialiste du Traitement automatique des langues (TAL), professeur des écoles, enseignant-chercheur en sciences du langage). Les enseignants-chercheurs sont rattachés à la 7e et en 9e sections CNU ainsi que dans les sections de langues. Le dossier signale des besoins pédagogiques non couverts en syntaxe et en typologie des langues (notamment après le départ d'un professeur des universités (PU) dont le poste a été non

pourvu). Le partage des responsabilités donné sous forme d'annexe n'est ni détaillé ni commenté. Le dossier fait apparaître des informations contradictoires (apprentissage du peul mentionné dans le dossier, tandis que la maquette prévoit l'arabe) ou lacunaires (pas de données sur le positionnement de la formation, sur le suivi des diplômés ou de commentaire des évaluations des étudiants) qu'un meilleur pilotage aurait pu prévenir.

Les effectifs, selon les données fournies, sont convenables sur les trois années de référence, et s'établissent même à près de 180 pour l'année 2013-2014 en L1, à 56 en L2 et à 37 en L3. Cependant, le détail des chiffres fait apparaître un fort taux d'abandon entre la L1 et la L2 en 2013-2014, croissant sur les trois dernières années (plus de 54 % en 2011-2012 et plus de 68 % en 2013-2014). Le taux de réussite moyen des étudiants qui se présentent aux examens est très satisfaisant (89 %). Pour l'année 2012-2013, 41 % des étudiants de L1 ont réussi le passage à la L2, tandis que plus de 59 % des L2 accédaient à la L3. La liste des débouchés possibles pour les étudiants est clairement établie dans le rapport, mais la mention ne dispose pas de données précises sur leur devenir, qu'il s'agisse des poursuites d'étude ou les insertions professionnelles. Le suivi des étudiants n'est pas formalisé.

Éléments spécifiques de la mention

Place de la recherche	La recherche n'est présente que par le rattachement des enseignants-chercheurs aux unités de recherche UMR CLLE ERSS et EA TELEM (CELLFA). Il n'y a pas de préparation à la méthodologie de la recherche.
Place de la professionnalisation	La licence intègre des Projets professionnels étudiants (PPE) à tous les niveaux du L, et organise des séries d'interventions de professionnels permettant aux étudiants de préparer leur insertion professionnelle.
Place des projets et stages	La licence ne propose pas de stages obligatoires. Des projets pédagogiques ont été mis en place pour l'apprentissage de la linguistique sous la forme d'outils informatiques (coordonnés par deux enseignants-chercheurs). Aucune donnée ne permet d'évaluer les résultats.
Place de l'international	La licence bénéficie des échanges internationaux mis en place par l'université et des partenariats sont proposés avec la Hongrie et l'Espagne. Une vingtaine d'étudiants ERASMUS sont accueillis en moyenne en L1, et trois étudiants sont habituellement envoyés chaque année en mobilité sortante.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le dossier signale sans plus d'explication un recrutement sur dossier en L2 et L3. La licence bénéficie du projet COLA-COLA (consolider les acquis, combler les lacunes) mis en place au niveau de l'université, sans que les effets soient analysés et mesurés dans le dossier.
Modalités d'enseignement et place du numérique	La place du numérique est mentionnée sans que des détails et des commentaires viennent en appui.
Evaluation des étudiants	Le tableau des modalités de contrôle des connaissances est fourni sans analyse proposée.
Suivi de l'acquisition des compétences	La fiche ADD (annexe descriptive au diplôme) est fournie, et remplie de manière assez précise, mais aucune indication n'est donnée sur le lien entre l'évaluation et l'acquisition des compétences.
Suivi des diplômés	L'équipe pédagogique se préoccupe du devenir de ses étudiants, mais ne dispose pas de données statistiques ni d'outils pour un suivi systématique. Aucune enquête d'insertion professionnelle ni de poursuite d'études n'est réalisée pour cette licence.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Il n'y a pas de conseil de perfectionnement, et l'évaluation par les étudiants est limitée à un questionnaire « vie étudiante ». La présence d'une association des étudiants est mentionnée (seul son sigle est donné sans explication ni détail sur son implication et les échanges qu'elle met en place entre les étudiants et l'équipe enseignante).
--	---

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Qualité et cohérence de l'enseignement avec une attention particulière portée à l'apprentissage des langues vivantes et des TIC-TICE (technologies de l'information et de la communication/pour l'enseignement).
- Mise en place d'enseignements en lien avec les domaines connexes de la linguistique.
- Mise en place de PPE (projets professionnels étudiants) à tous les niveaux du L.

Points faibles :

- Faiblesse du pilotage de la formation.
- Absence d'information sur les procédures d'évaluation des enseignements par les étudiants.

Conclusions :

La licence *Sciences du langage* assure une formation de qualité sur les fondamentaux de la linguistique, l'ouverture du champ aux sciences humaines, la place des langues vivantes et des technologies informatiques, permettant ainsi l'acquisition de compétences complémentaires et diversifiées. La préparation à l'insertion professionnelle, mais aussi l'aide à la réussite font l'objet de dispositifs spécifiques dont les résultats ne peuvent être véritablement mesurés. La mention déjà fortement ancrée dans l'apprentissage des langues vivantes tirerait avantage du fait qu'un ou plusieurs enseignement(s) disciplinaire(s) soient dispensés en langue étrangère. Le partenariat avec différentes disciplines relevant des sciences humaines gagnerait à être consolidé pour mettre fin à une situation de concurrence préjudiciable (notamment avec les sciences de l'éducation et les sciences cognitives) dans la préparation au professorat des écoles.

Observations de l'établissement



Université
**BORDEAUX
MONTAIGNE**

Présidence

Date : Pessac, le 8 juillet 2015

OBSERVATIONS AU RAPPORT DE SYNTHÈSE DE L'HCERES

Aucune observation ne sera déposée pour cette mention.

Jean-Paul Jourdan
Président de l'Université Bordeaux Montaigne